

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Il a été procédé à l’affichage, du 15 juin 2021 au 15 juillet 2021, au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels ainsi que sur le site internet de la Métropole Nice Côte d’Azur, www.nicecotedazur.org dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires, de la délibération n°8.1 du Conseil métropolitain du 31 mai 2021 relative à la déclaration de projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Levens dans le cadre du PLUm et de son annexe.

Nice, le **26 JUIL. 2021**

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Il a été procédé à l’affichage, du 15 juin 2021 au 15 juillet 2021, au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur, sur les panneaux habituels ainsi que sur le site internet de la Métropole Nice Côte d’Azur, www.nicecotedazur.org dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires, de la délibération n°8.2 du Conseil métropolitain du 31 mai 2021 relative à la procédure dérogatoire d’ouverture à l’urbanisation dans le cadre du PLUm et de son annexe.

Nice, le 26 JUIL. 2021

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET